



Chronique d’une “ ingouvernabilité ” annoncée : les élections parlementaires des 24 & 25 février 2013.

Michaël Bardin

► To cite this version:

Michaël Bardin. Chronique d’une “ ingouvernabilité ” annoncée : les élections parlementaires des 24 & 25 février 2013. . La lettre d’Italie : Droit & politique italienne, 2013, 2, pp. 24-25. halshs-01464695

HAL Id: halshs-01464695

<https://shs.hal.science/halshs-01464695>

Submitted on 10 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

■ Dossier « Élections »

Chronique d'une « ingouvernabilité » annoncée

Les élections parlementaires des 24 & 25 février 2013

Les résultats :

Une fois de plus, le résultat des élections italiennes des 24 et 25 février dernier a montré un visage que l'on connaît déjà trop de l'Italie et de la politique italienne. Pourtant, peu d'éléments dans ces résultats peuvent surprendre l'observateur assidu de la vie politique transalpine. L'organisation anticipée de ces élections était déjà un signe avant-coureur du malaise qui régnait au sein des institutions. Pour rappel, le 22 décembre dernier, le Parlement italien était dissout après l'adoption du budget pour l'année 2013 et Mario Monti démissionnait de ses fonctions. Le président du Conseil avait été contraint à une telle décision par la « fronde » des parlementaires du *PdL* initiée début décembre : boycott de votes de confiance au gouvernement ou encore abstention sur le vote du budget.

Cependant, une telle situation ne saurait se résumer à une lutte de pouvoir entre les partis ou coalitions. Ce dernier scrutin national est le reflet d'une situation politique qui visiblement ne convient pas à l'électorat italien. Deux éléments sont assez significatifs : la victoire du mouvement de Beppe Grillo (symbole de l'« antipartisme »), qui est sans doute le seul vrai vainqueur de cette élection et le taux d'abstention record pour une élection nationale. En effet, si les élections de 2008 avaient conduit aux urnes près de 81 % des électeurs, seuls les trois quarts d'entre eux se sont déplacés pour cette dernière échéance (75,04 %).

Dans bon nombre de démocraties, à commencer par la France, les résultats de cette élection passeraient inaperçus : après une brève parenthèse « technique », une coalition de centre-gauche succède à une coalition de centre-droit. Cependant, les spécificités du régime parlementaire italien placent les institutions italiennes dans une situation, *a priori*, d'ingouvernabilité. En effet, comme le prévoit la Constitution de 1947, le gouvernement doit avoir la confiance des deux chambres et si ces élections ont dégagé une majorité au sein de la Chambre des députés, il n'en va pas de même au Sénat.

La Chambre des députés :

Les pourcentages et l'attribution des sièges mettent clairement en évidence le système électoral italien et toute la portée de la prime majoritaire (ce particularisme conduit à attribuer au moins 55 % des sièges à la liste arrivée en tête) du scrutin mixte. Alors que seulement un peu plus de 100.000 voix séparent les deux coalitions arrivées en tête, l'écart en nombre de sièges est très conséquent.

- Avec 29,55 % des voix, *Italia Bene Comune*, la coalition de Pier Luigi Bersani (*Partito democratico*, *Sinistra Ecologia Libertà*, *Partito socialista italiano*, *Centro democratico* et *Südtiroler Volkspartei*) obtient 345 sièges.

- La coalition de Silvio Berlusconi (*Il Popolo della Libertà*, *Lega Nord*, *Fratelli d'Italia-Centrodestra Nazionale*, *Grande*

Sud/Movimento per le Autonomie) bien que recueillant 29,18 % n'obtient quant à elle que 125 sièges.

- Le *MoVimento 5 Stelle* (M5S) de Beppe Grillo avec 25,55 % devient la troisième force au sein de la Chambre avec 109 députés.

- Mario Monti est sans aucun doute le grand perdant de cette élection, sa coalition *Con Monti per l'Italia* (*Scelta Civica*, *Unione di Centro*, *Futuro e Libertà per l'Italia*) fait les frais de la politique menée par le Gouvernement. Avec 10,56 % des voix, seuls 47 députés seront présents au *Montecitorio*.

Enfin, il faut noter que le score de la liste Monti n'est pas la seule surprise de ce scrutin. Celui que l'on annonçait comme un possible trouble-fête dans cette élection, Antonio Ingroia, l'ancien procureur de Palerme, leader de la liste de gauche *Rivoluzione civile* (*Italia dei Valori*, *Partito della Rifondazione Comunista*, *Partito dei Comunisti Italiani*, *Federazione dei Verdi* ainsi que quelques mouvements anti-corruption comme *Azione civile* - que dirige d'ailleurs Ingroia - ou encore *La Rete 2018* et *Movimento Arancione*) n'a convaincu que 2,25 % des électeurs (aucun siège).

La prime de majorité suffit donc à la coalition de Bersani pour sortir vainqueur de cette élection à la Chambre des députés. Ceci dit, cette très courte majorité peut soulever quelques interrogations pour le futur. Cette coalition est essentiellement composée de représentants du *PD*, mais avec seulement 297 sièges, ce dernier ne pourra obtenir une majorité (315 voix) qu'à condition de conserver l'appui des membres de sa coalition et surtout des 37 voix de *Gauche, écologie et liberté*.

Le Sénat :

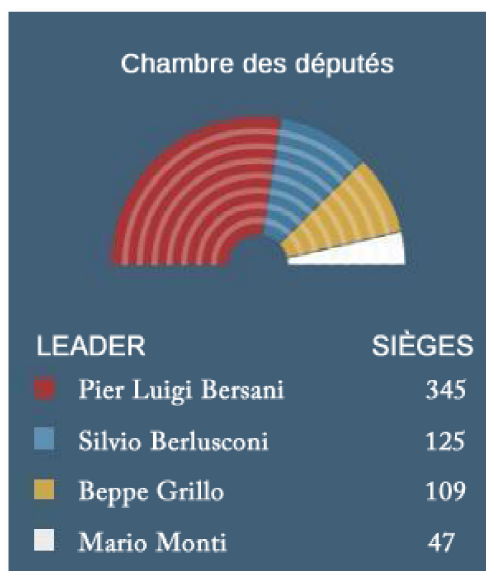
La situation est tout autre au Sénat. Les mécanismes correctifs permettant de dégager une majorité à

la Chambre des députés n'existent pas pour l'élection sénatoriale. De surcroît, il n'est pas question ici de scrutin national mais bien de représentation régionale. En ce sens, le rassemblement idéologique qui peut s'opérer autour des grandes coalitions nationales n'opère pas ou peu. L'électorat est essentiellement guidé par la même sensibilité qui conditionne son vote lors d'élections locales ou régionales.

Sans correctif, le nouveau Sénat ne dégage aucune majorité. La liste de Bersani recueille 123 sièges (dont 112 sièges pour le seul *PD*), la coalition de Berlusconi totalise 117 sièges, le *M5S* constitue également au Sénat la troisième force avec 54 sièges et enfin, la liste centriste de Monti obtient 19 sièges. Les deux sièges restants sont obtenus par *Vallée d'Aoste-Autonomie Progrès Fédéralisme* et par le *MAIE* (*Mouvement associatif des Italiens à l'étranger*).

L'analyse des résultats :

Cette élection est marquée par le rejet et la lassitude de l'électorat. De manière générale, la faible participation conjuguée aux résultats conduit à conclure que l'offre politique



italienne est aujourd'hui dans une impasse. L'expérience d'un « gouvernement technique » semble avoir laissé des traces, pour l'instant, profondes dans l'opinion publique.

C'est sans doute autour de cette dernière expérience qu'il faut construire une analyse des résultats.

La défaite cuisante de Mario Monti est avant tout celle d'une Italie qui cherche à tout prix à éviter une « crise grecque », celle d'une Italie qui accepte une gestion basée sur l'austérité afin de répondre aux critères fixés par l'Union européenne.

En ce sens, le rejet de Monti est aussi celui de l'Union européenne. Les scores inespérés du Mouvement 5 étoiles avec un Beppe Grillo promoteur d'un référendum sur la sortie de l'euro mais aussi de la liste Berlusconi, très critique à l'égard des institutions européennes ou encore de l'Allemagne démontrent bien cette lassitude des Italiens à l'égard d'un « modèle d'État européen » très largement considéré comme hors de portée.

Ce rejet de l'Europe, concrétisé par l'expérience Monti, a non seulement promu les idées du *M5S* mais a globalement desservi les grands partis italiens. Les électeurs ne semblent pas avoir oublié le consensus qui s'était dégagé au sein de ces mêmes partis au moment de porter Mario Monti à la présidence du Conseil. En soutenant ce gouvernement, les grands partis ont donné l'impression de ne pas avoir de solution alternative à proposer (en ce sens, ils ont banalisé leur « offre politique » puisqu'ils semblaient tous en accord) et plus encore, ils n'ont pas su se renouveler.

Durant la période Monti, aucun parti, aucun mouvement - hormis celui de Beppe Grillo - n'a profité de ce moment de répit pour renouveler son projet politique ni même son personnel dirigeant. La présence, en tête de liste de Berlusconi et même de Monti (qui initialement avait déclaré qu'il ne chercherait pas à se succéder à lui-même) démontrent que le paysage et l'offre politique n'ont pas changé durant la législature.

De même, les scandales à répétition ont continué de mettre à mal la classe politique italienne. Quelques semaines avant l'élection et sans revenir sur les poursuites diverses et variées dont Berlusconi fait l'objet (encore très récemment, début mars 2013, avec une condamnation dans l'affaire *Unipol* pour violation du secret de l'instruction), le Gouvernement Monti et le Parti démocrate ont été assez sévèrement touchés par l'affaire de la Banque *Monte dei Paschi*. Cette banque, la plus vieille du monde, après des opérations risquées, et bon nombre de manipulations pour cacher ces dernières, devait faire l'objet d'un prêt de presque 4 milliards cautionné par le Gouvernement Monti au moment où ce dernier demandait à tout le pays de poursuivre des efforts financiers sans précédents. Le Parti démocratique était lui aussi dans l'embarras du fait de ses liens étroits et anciens avec cette banque.

En définitive, le succès de Beppe Grillo et du Mouvement 5 étoiles ne devrait pas surprendre, il s'est construit sur « la grogne » montante de l'opinion publique. À peine crédité de 15 % d'intentions de vote quelques jours avant les élections (ce qui aurait déjà constitué une victoire), le *M5S* dépasse largement toutes les prévisions.

S'agit-il réellement d'une victoire pour l'avenir de la politique italienne ? Certes, les résultats de ces élections font du mouvement de Beppe Grillo le premier parti d'Italie, mais pour autant, le *M5S*, par une ligne politique parfois difficilement identifiable, laisse planer de nombreux doutes : défense de l'environnement, lutte contre la « malbouffe », sortie de la zone euro, opposition à l'immigration, réduction du temps de travail à vingt heures par semaine... Autant d'éléments rassembleurs, voire parfois « racoleurs », mais dont la cohérence d'ensemble reste discutable. En rassemblant aussi bien à gauche, à droite que chez les abstentionnistes, le *M5S* devient un mouvement d'ampleur mais qui donne l'impression de n'être que le « réceptacle du moment » des frustrations de l'électorat italien. Critiquer les politiques et la politique est une chose, être capable d'en offrir une différente en est une autre.

La situation :

Le résultat de ces élections conduit à la mise en place d'un Parlement dont l'avenir est incertain en ce qu'il semble difficile d'envisager l'émergence d'un gouvernement stable. Alors que les partis sont encore aujourd'hui en pleine négociation, plusieurs solutions sont envisageables.

Vainqueur « numérique » de ces élections, Pier Luigi Bersani pourrait trouver une coalition prête à le soutenir au Sénat en rassemblant les élus de la liste Monti mais il lui faudra, aussi convaincre une partie des sénateurs du *M5S*.

D'autres voix s'élèvent en faveur de la mise en œuvre d'un gouvernement de grande coalition (comme l'Allemagne en a connu) en s'appuyant sur la peur de la « faillite » du pays. Une telle situation conduirait une partie des parlementaires de la liste Berlusconi à collaborer avec la majorité de gauche. Nul doute que le *Cavaliere*, si tant est qu'il en l'accepte l'idée, n'y consentira vraisemblablement qu'en échange de très importantes

contreparties.

Il reste éventuellement, la possibilité d'une intervention du Président Napolitano afin de proposer une alternative temporaire : la mise en œuvre d'un gouvernement dit institutionnel en attendant de réformer la loi électorale. Une telle hypothèse soulève cependant quelques interrogations. L'idée d'un gouvernement institutionnel n'est-elle pas trop similaire à la toute récente « expérience Monti » ? De fait, et d'une part, le résultat de ces élections devrait conduire les grands partis à regarder cette solution avec la plus grande prudence. D'autre part, l'hypothèse d'une nouvelle loi électorale adoptée rapidement est une véritable « Arlésienne » lorsque l'on sait que la classe politique a largement débattu sur la question depuis de nombreux mois (voire même de nombreuses années...) sans qu'aucun consensus n'ait pu être dégagé.

Enfin, il reste l'hypothèse d'un retour aux urnes... Avec toutes les incertitudes liées à la lassitude d'un électorat qui, comme il l'a montré, n'est que peu disposé à se mobiliser. ■ **Michaël Bardin.**

